



Soutien à l'agriculture : la COR à l'initiative

Réunie en bureau communautaire ce jeudi 25 mars, la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien a adopté à cette occasion diverses initiatives destinées à **accompagner le monde agricole local dans son développement.**

La plus emblématique d'entre elles consiste en l'aide au stockage d'une exploitation aujourd'hui arrêtée et mise en vente à Saint-Romain-de-Popey. **Sollicitée par les agriculteurs locaux suite à l'appel à candidatures infructueux mené par la SAFER pour la reprise de cet établissement, la COR a décidé de les accompagner en finançant l'achat de la propriété** afin d'aider à son stockage le temps qu'un repreneur soit trouvé. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat entre la SAFER et la COR, fera l'objet d'une lettre de mission **stipulant la volonté de la COR d'installer sur ce site un ou des agriculteurs bénéficiant des aides à l'installation (DJA) en production alimentaire.**

La COR accompagne également les nouveaux agriculteurs installés sur son territoire et le bureau communautaire a ainsi approuvé le versement de 500 € à quatre nouveaux agriculteurs à Amplepuis (x2), Les Sauvages et Poule-les-Echarmeaux dans le cadre de son propre dispositif de soutien.

Le bureau communautaire a aussi approuvé la subvention accordée à la CUMA de l'Azergues pour l'acquisition d'un tracteur de montagne et d'un broyeur pour l'entretien des prairies en pente, qui doit permettre notamment d'améliorer la qualité d'entretien des prairies sur l'ensemble des parcelles concernées sur le territoire de la COR. Ce projet fait suite à des démonstrations de ce type de matériel dans le cadre du Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) Beaujolais Vert élargi porté par la COR. **Ce PAEC, qui vise à favoriser des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, a par ailleurs été étendu jusqu'en 2022 lors de ce même bureau communautaire.**

Enfin, la COR a renouvelé la convention la liant à Adivalor afin de proposer une nouvelle fois et comme tous les ans une collecte de plastiques agricoles auprès des exploitations du territoire. **Deux collectes sont ainsi prévues cette année, mardi 20 avril à Saint-Marcel-l'Éclairé et mercredi 21 avril à Saint-Nizier-d'Azergues.**

Cordialement,